

Pilotage des risques de l'entreprise

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Tous domaines d'activité**

Code(s) NAF : **74.90A**, **65.30Z**, **65.11Z**

Code(s) NSF : **313n**

Code(s) ROME : **C1203**, **C1105**, **C1104**, **C1102**, **C1101**

Formacode : **41036**

Date de création de la certification : **07/09/2009**

Mots clés : **gestion de risques projet**, **Pilotage**,
Management des risques / risk management,
Banque et assurance

Identification

Identifiant : **2494**

Version du : **19/12/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **AUCUN**

Non formalisé :

- [Livre blanc sur la gestion des risques dans l'assurance](#)
- [Le pilotage des risques dans le groupe Altrad](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Avec l'entrée en vigueur le 1er janvier 2013 de la directive cadre Solvabilité II, l'identification et le pilotage des risques sont devenus une priorité pour les entreprises du secteur de l'assurance. Dans la lignée de Bâle II, l'objectif de Solvabilité II est de mieux adapter les fonds propres exigés des compagnies d'assurance et de réassurance avec les risques que celles-ci encourent dans leur activité.

Mais au-delà de l'aspect purement réglementaire, la maîtrise des risques permet aux entreprises du secteur d'améliorer significativement leur rentabilité et de tendre vers la haute performance. En raison même de la nature de leurs activités et d'un environnement concurrentiel mondial, elles se doivent de développer des modes opératoires globalisés pour exploiter un flux complexe d'informations et prendre des décisions éclairées, nécessaires au pilotage de leurs activités.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

■ AUCUN

Descriptif général des compétences constituant la certification

Définition d'une stratégie globale de management des risques

Etablir un système global de management des risques, pour permettre de ne pas les traiter différemment selon la culture technique

Elaborer une charte de maîtrise des risques applicable de façon transversale dans l'entreprise

Organiser la fonction de Risk- Manager

Assurer la centralisation et l'homogénéisation des flux d'information

Développer le travail en réseau avec une approche collaborative

Public visé par la certification

Tous publics

Gérer les interrelations entre la fonction Risk-Manager et les services connexes pour optimiser le partage de responsabilités.

Gérer la relation avec la Direction financière de l'entreprise

Organisation des actions liées au pilotage des risques

Accompagner et superviser les opérationnels, pour faciliter la mise en œuvre d'une gestion efficace des risques dans l'entreprise.

Superviser et valider les plans d'actions pour répondre des résultats devant la Direction Générale

Prévention et protection des risques de l'entreprise

Elaborer la démarche de prévention et de protection des risques

Evaluer la pertinence de la démarche de prévention et de protection des risques sur les zones de risques identifiées pour valider sa mise en œuvre

Intégrer dans la démarche de prévention et de protection des risques des solutions d'optimisation des moyens techniques, humains et financiers pour renforcer les résultats attendus et réduire les écueils et difficultés rencontrés.

Identifier les indicateurs pertinents des risques pour permettre l'atteinte des objectifs de prévention et de protection.

Déterminer les indicateurs de suivi selon les potentiels d'occurrence des risques, leurs criticités et leurs impacts pour les apprécier et les mesurer.

Gestion des incidents liés aux risques

Définir les actions curatives pour traiter les incidents des risques avérés selon leurs natures

Définir de nouvelles actions préventives à partir des incidents répertoriés pour optimiser la prévention et la protection des risques.

Mettre en œuvre les actions correctives pour réduire les risques rencontrés.

Veille liée aux risques

Exploiter les informations liées à la veille externe et interne pour maintenir ou adapter son organisation de prévention et protection des risques.

Evaluer les nouveaux risques identifiés, par la veille externe, pour les intégrer dans la démarche générale de prévention et de protection.

Modalités générales

Formation continue en inter

Formation organisée en 5 modules :30 heures

Module 1 : Définition d'une stratégie globale de management des risques

Module 2 : Organisation des actions liées au pilotage des risques

Module 3 : Prévention et protection des risques de l'entreprise

Module 4 : Gestion des incidents liés aux risques

Module 5 : Veille liée aux risques

Liens avec le développement durable

niveau 1 : Certifications et métiers qui internalisent le développement durable. Les activités et compétences mobilisées mettent en oeuvre des matériaux et produits moins polluants

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification apporte une compétence attendue dans les sociétés d'assurance, notamment pour répondre à l'évolution sociétale réglementaire qui touche le secteur. Cela facilite la mobilité professionnelle des collaborateurs au sein des métiers.

La certification en étant en adéquation avec les besoins des entreprises contribue à développer la sécurisation des parcours et l'employabilité des salariés ou futurs salariés.

Pour l'entité utilisatrice

La nouvelle réglementation qui s'impose aux entreprises d'assurance (solvabilité 2) impose à leur gouvernance le pilotage des risques

Evaluation / certification

Pré-requis

Aucun

Compétences évaluées

Définition d'une stratégie globale de management des risques

- Etablir un système global de management des risques, pour permettre de ne pas les traiter différemment selon la culture technique
- Elaborer une charte de maîtrise des risques applicable de façon transversale dans l'entreprise
- Organiser la fonction de Risk- Manager
- Assurer la centralisation et l'homogénéisation des flux d'information
- Développer le travail en réseau avec une approche collaborative
- Gérer les interrelations entre la fonction Risk-Manager et les services connexes pour optimiser le partage de responsabilités.
- Gérer la relation avec la Direction financière de l'entreprise

Organisation des actions liées au pilotage des risques

- Accompagner et superviser les opérationnels, pour faciliter la mise en oeuvre d'une gestion efficace des risques dans l'entreprise.
- Superviser et valider les plans d'actions pour répondre des résultats devant la Direction Générale

Centre(s) de passage/certification

- Ecole Supérieure d'Assurances 13 rue Fernand Léger -75020 Paris

Prévention et protection des risques de l'entreprise

- Elaborer la démarche de prévention et de protection des risques
- Evaluer la pertinence de la démarche de prévention et de protection des risques sur les zones de risques identifiées pour valider sa mise en œuvre
- Intégrer dans la démarche de prévention et de protection des risques des solutions d'optimisation des moyens techniques, humains et financiers pour renforcer les résultats attendus et réduire les écueils et difficultés rencontrés.
- Identifier les indicateurs pertinents des risques pour permettre l'atteinte des objectifs de prévention et de protection.
- Déterminer les indicateurs de suivi selon les potentiels d'occurrence des risques, leurs criticités et leurs impacts pour les apprécier et les mesurer.

Gestion des incidents liés aux risques

- Définir les actions curatives pour traiter les incidents des risques avérés selon leurs natures
- Définir de nouvelles actions préventives à partir des incidents répertoriés pour optimiser la prévention et la protection des risques.
- Mettre en œuvre les actions correctives pour réduire les risques rencontrés.

Veille liée aux risques

- Exploiter les informations liées à la veille externe et interne pour maintenir ou adapter son organisation de prévention et protection des risques.
- Evaluer les nouveaux risques identifiés, par la veille externe, pour les intégrer dans la démarche générale de prévention et de protection.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

AUCUN

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétences

Plus d'informations

Statistiques

Depuis 2009, 150 participants

Autres sources d'information

<http://www.esassurances.com>

Lien drop box <https://www.dropbox.com/sh/v832xgeni81f0b1/AABVtmHjw04Wgo2H4RzmNfq5a?dl=0>

Avec les éléments suivants :

- Référentiel de compétence et de certification
- Lettres des entités utilisatrices
- Modèle du référentiel de compétence